

# Nécrologie : hommage du cdt. de corps L. de Montmollin à la mémoire du colonel-divisionnaire G. Combe

Autor(en): **Montmollin, L. de**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **102 (1957)**

Heft 9

PDF erstellt am: **06.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Nécrologie

*Le 31 août, le colonel-divisionnaire Gustave Combe s'est brusquement éteint dans sa 75<sup>e</sup> année. La nouvelle de cette mort nous a causé une grande tristesse. Nous prions sa famille de croire à notre profonde sympathie et nous associons de tout cœur à l'émouvant hommage que lui a rendu le chef de notre état-major général.*

RÉDACTION

### **Hommage du cdt. de corps L. de Montmollin à la mémoire du colonel-divisionnaire G. Combe**

Une fois de plus un camarade s'en est allé, causant à ceux qui restent une peine et une tristesse d'autant plus grandes que son départ a été brusque et inattendu, laissant un vide dont nous tous, qui avons le privilège d'accompagner le colonel-divisionnaire Combe à sa dernière demeure, ressentons la profondeur.

L'Armée, que le Chef du DMF m'a fait l'honneur de représenter en cette cérémonie funèbre, se doit tout d'abord de vous apporter, à vous membres de la famille de notre ami, ses condoléances émues et l'expression de sa reconnaissance. C'est en m'adressant au cœur et à l'esprit de ceux qui sont les siens par les liens du sang que nous croyons pouvoir atteindre encore celui que nous venons, si cruellement, de perdre. A vous Madame, sa fille, et à vous Monsieur, son fils, à ses petits-enfants et à ses nombreux parents, je voudrais dire que votre deuil est notre deuil, votre tristesse notre tristesse mais aussi que le souvenir de celui qui fut votre père, grand-père ou parent sera également le souvenir de ceux qui appartiennent à l'Armée que notre camarade a servie avec tout son cœur. Surmontant l'émotion qui nous étreint tous au moment de la séparation, permettez que j'aie au-delà des expressions attristées de mise en cette heure, pour user d'une expression de réconfort, de ce magnifique terme de fierté qui fait se redresser les hommes abattus. Pour vous, fierté d'avoir possédé un chef de famille tel que notre ami. Pour nous, officiers, sous-officiers ou soldats qui sommes ici, fierté d'avoir été les chefs, les subordonnés ou, simplement, les camarades du colonel-divisionnaire Combe.

Retracer la carrière d'un officier disparu, à la manière d'un *curriculum vitae*, en en relevant les étapes ou en citant les dates de ses divers commandements, ne correspond pas à la conception que je me fais d'une allocution funèbre. Pas plus que je ne voudrais tomber dans le panégyrique que, j'en suis sûr, mon camarade m'au-

rait vivement reproché. Je vais plutôt tenter de rappeler quel rôle il a joué dans notre armée et quelle figure cet officier doit laisser gravée dans notre mémoire. Ses actes et son attitude parleront d'eux-mêmes et auront plus de valeur que les faibles témoignages de reconnaissance que nous pourrions lui rendre.

Depuis le jour de novembre 1903 où il fut nommé officier jusqu'à ce jour de la semaine dernière où il nous fut si subitement enlevé, soit durant près de 54 ans, le colonel-divisionnaire Combe fut officier par vocation plus que par métier, profondément attaché



à l'armée suisse. Ce fut un enthousiaste et qui sut le rester jusqu'à sa mort. Même après qu'il fut appelé à prendre sa retraite, il y aura bientôt dix ans, il continua à s'intéresser aux choses de l'armée. Un jour que je lui faisais visite à Orbe, je le trouvai en train de mettre de l'ordre dans ses papiers militaires et compulsant le journal qu'il tint avec beaucoup de constance. C'est qu'il vivait encore avec tout ce qui avait fait la raison d'être de son existence. Quel plus bel exemple de fidélité !

Son caractère fait d'une grande aménité et d'une extrême bienveillance, sa cordialité naturelle, sa jovialité contribuèrent sans doute à entretenir la flamme qui brûlait en lui ; ils lui permirent aussi de surmonter les déboires qui émaillent inévitablement toute carrière militaire. Le colonel-divisionnaire Combe fut un beau type d'officier, attachant et sympathique, avant tout droit et loyal, et ayant su appliquer à lui-même les magnifiques préceptes contenus dans ce simple terme de « servir ». Vous m'excuserez si je fais encore appel à un souvenir personnel : c'est, me semble-t-il, la meilleure façon de donner à mes paroles le sens de l'humain si conforme à l'esprit de celui que nous pleurons. Lorsque je fus nommé chef de l'EMG, lui qui était mon aîné de plusieurs années et qui allait devenir mon subordonné, m'écrivit une lettre pleine de dignité et de grandeur,

dans laquelle il me faisait part de son désir de servir son nouveau chef comme il avait toujours servi mes prédécesseurs. Ce geste me fit grande impression et contribua à renforcer une amitié dont je m'honore.

Sorti de l'infanterie, le colonel-divisionnaire Combe ne resta pas longtemps cantonné dans les charges subalternes du jeune instructeur. Il était né pour être officier d'EMG. Quelques mois à peine après le déclenchement de la première guerre mondiale, n'ayant que trois ans de grade de capitaine, il entra dans ce corps des officiers d'EMG qu'il n'a quitté que pour accéder aux étoiles de divisionnaire et prendre le commandement de la 1<sup>re</sup> Division, à laquelle l'attachaient tant de liens, civils autant que militaires. Ses stages de commandement, à la tête d'un régiment puis, plus tard, de la Br. inf. mont. 3, il ne les fit qu'*ad interim*, sans sortir du corps d'EMG et seulement pour très peu de temps. C'est que, jeune major déjà, il entra comme chef de section au Service de l'EMG où, durant 28 ans, il apporta le meilleur de lui-même. Passant successivement au service de renseignements puis à la section des opérations, il revêtit les fonctions de sous-chef d'état-major, pendant le dernier service actif déjà puis après la guerre, où il fut l'âme du Service territorial qu'il réorganisa selon une conception quelque peu nouvelle.

Où faut-il trouver le secret de sa carrière si brillante à l'EMG, comme chef de section ou sous-chef d'état-major ? C'est que le colonel-divisionnaire Combe possédait une intelligence claire, systématique et un réel talent d'organisateur. Il avait le goût de l'analyse puis de la synthèse. Son caractère bienveillant le portait à s'attacher ses subordonnés, à les mettre en confiance et à être, pour ses supérieurs, un conseiller écouté et plein de bon sens. Mais par-dessus tout, il faut mettre au compte de cette belle réussite le sentiment intérieur — je crois ne pas exagérer en disant le feu intérieur — qui animait ses actes et ses paroles. Beaucoup d'entre nous se souviennent de la passion qu'il mettait à nous enseigner ce que devait être un véritable officier d'EMG, à nous exposer ses devoirs à l'égard du commandement, à faire ressortir le privilège que nous avons d'être appelés à faire partie de ce corps d'élite. Il avait la fierté, bien légitime, d'en être lui-même, d'avoir été désigné très jeune pour entrer au Service de l'EMG et d'en avoir été longtemps une des pierres d'angle.

C'est à mon tour un honneur et une fierté d'avoir été mêlé à la carrière de cet officier si méritant et, malgré la douleur qui nous étreint, de pouvoir, au pied de ce cercueil, lui rendre un témoignage ému de reconnaissance.

Mon Colonel-divisionnaire, au nom de l'Armée que vous avez si bien servie, je vous dis merci !